

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

Numéro	18
Objet	PROJET DE CRÉATION D'UN RELAIS PETITE ENFANCE « EST AGGLO »
Rapporteur	Marie-France JOLLIOT

Date de convocation et d'affichage : 07 octobre 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h58.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 105
- Votants¹ : 127
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BLASCO Thierry, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BOUDADI Rachida, BLANCHARD Dominique, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DUSACQ Maxime, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FINOT Patrick, GACHOWSKI Jacques, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GAURIER Claude, GAURIER Marlène, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, GOJJARD Pascal, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SERRA Frédéric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BURRI Marie-Luce par ERMINI Hervé, CHATEL Laurent par KUZMA Romain, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BAZIN-MALGRAS Valérie à DUCHÊNE Annie, BECARD Francis à BAROIN François, BILLET André à BLANCHARD Dominique, BLANCHON David à ZAJAC Anna, BRET Marc à THOMAS Christine, CHEVALIER Bertrand à RAGUIN Jacky, DAHDOUH Fadi à SOMSOIS Hervé, DA ROCHA Katia à ARBONA Philippe, DENIS Valéry à GARIGLIO Elisabeth, FRAENKEL Stéphanie à BAUDOUX Bruno, FRAPIN David à ROUSSEAU Pauline, GANTELET Bruno à MENNETRIER Nicolas, HELIOT-COURONNE Isabelle à LE CORRE Marie, LEMELAND Caroline à PORTIER-GUENIN Françoise, LEPRINCE Didier à CHOISELAT Emmanuel, NONCIAUX-GRADOS Véronique à QUINTART Sylvie, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, PETIT Christine à FINOT Patrick, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, ROUSSELOT Nicole à GIRARD Marc, SEBEYRAN Marc à HONORÉ Nicolas, VIARDOT Gaëlle à OUADAH Karima.

Excusés : BUTAT André, FLEURET Dominique, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, MONTAGNE Jean-Jacques, POIVEZ Kevin, SIMON Éric, RESLINSKI Jean-François, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
127	0	127	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

PROJET DE CREATION D'UN RELAIS PETITE ENFANCE « EST AGGLO »

Annexe : Cartographie secteur RPE actuel

Exposé :

Troyes Champagne Métropole assure, dans le cadre de ses compétences, la gestion des Relais Petite Enfance Sud Agglo et Nord Agglo, services visant à informer et accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance dans le cadre des modes d'accueil individuels.

Elle exerce cette mission en partenariat avec la CAF de l'Aube qui finance au titre de la « Prestation de Services » et le « Bonus Territoire », une partie des frais engagés pour leur fonctionnement, à la condition de couvrir un territoire comportant suffisamment d'assistants maternels pour justifier leur existence. A savoir 70 assistants maternels pour un Equivalent Temps Plein (ETP).

Conformément au projet de territoire (objectif 40), adopté lors du conseil communautaire du 08 juillet 2022, la recherche d'un maillage équilibré du territoire se doit de tendre vers une offre équitable pour l'ensemble des habitants de l'agglomération intéressé par ce service.

En effet, aujourd'hui, un besoin d'un tel service est clairement identifié dans l'Est de l'Agglomération. Aussi, il est proposé de créer un nouveau Relais Petite Enfance afin de couvrir ce secteur. (cf carte en annexe).

Il s'agit dans un premier temps d'acter le principe de création de ce nouveau service afin de pouvoir obtenir l'agrément de la CAF et ainsi bénéficier de son soutien financier, notamment au titre des fonds nationaux à hauteur de 80 % pour l'investissement.

L'itinérance se caractérise par l'organisation d'activités pédagogiques par l'animatrice du RPE sur différents sites du secteur objet de l'agrément (généralement dans des salles polyvalentes mises à disposition par les communes).

Le présent rapport a pour objet de recueillir un accord de principe sur le projet de création d'un RPE Est Agglo'. Il s'agira par la suite d'en définir les contours de manière plus précise et notamment ses modalités de fonctionnement (périmètre précis, parcours de l'itinérance...) qui seront soumises ultérieurement à l'avis du Conseil.

A titre d'information, il vous est présenté ci-dessous, le coût de fonctionnement et d'investissement initial d'un RPE (hors local).

Budget prévisionnel d'investissement

Dépenses		Recettes	
Aménagement espace de stockage	15 000	CAF 80 % (HT)	46 600
Aménagement locaux	10 000	FCTVA	11 400
Mobilier et divers matériel	2 000	Fonds propres	12 000
Informatique-logiciel	3 000		
Equipements pédagogiques	10 000		
Véhicule Itinérance	30 000		
Total Investissement	70 000		70 000

Budget prévisionnel de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses à caractère générales	17 000	CAF (Prestation de service)43%	24 080
Charges de personnel	39 000	CAF (Bonus territoire)	16 150
		Fonds propres	15 770
Total de fonctionnement	56 000		56 000

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la création de ce nouveau service public.**
- **D'ADOPTER le principe de création d'un nouveau Relai Petite Enfance Est Agglo' afin d'obtenir l'agrément de la CAF et son soutien financier.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents administratifs, juridiques et financiers en application du présent exposé.**